

Cousance • Les Cousançois peuvent désormais consulter les documents municipaux numériquement



Les Cousançois pourront consulter tous les documents qu'ils souhaitent. Photo fournie par la mairie

Sous le porche de la Cousançoise, l'affichage mural traditionnel, sous forme de multiples documents papier, va très bientôt disparaître, au profit d'un affichage numérique, grâce à l'aide d'une borne interactive. Désormais, les habitants pourront consulter tous les documents qui les intéressent et chacun pourra sélectionner un domaine souhaité : état civil, urbanisme, arrêtés, délibérations, site internet, etc. Ils pourront trouver le document nécessaire rapidement.

Un outil interactif, moderne, adapté et accessible à toutes et à tous.